



**HILL SOLUTION**  
ÉTUDES COMPAGNY

OPERATION  
0€

# CALORIFUGE

ISOLATION RÉSEAUX D'EAU CHAUDE

ISOLATION DES POINTS SINGULIERS

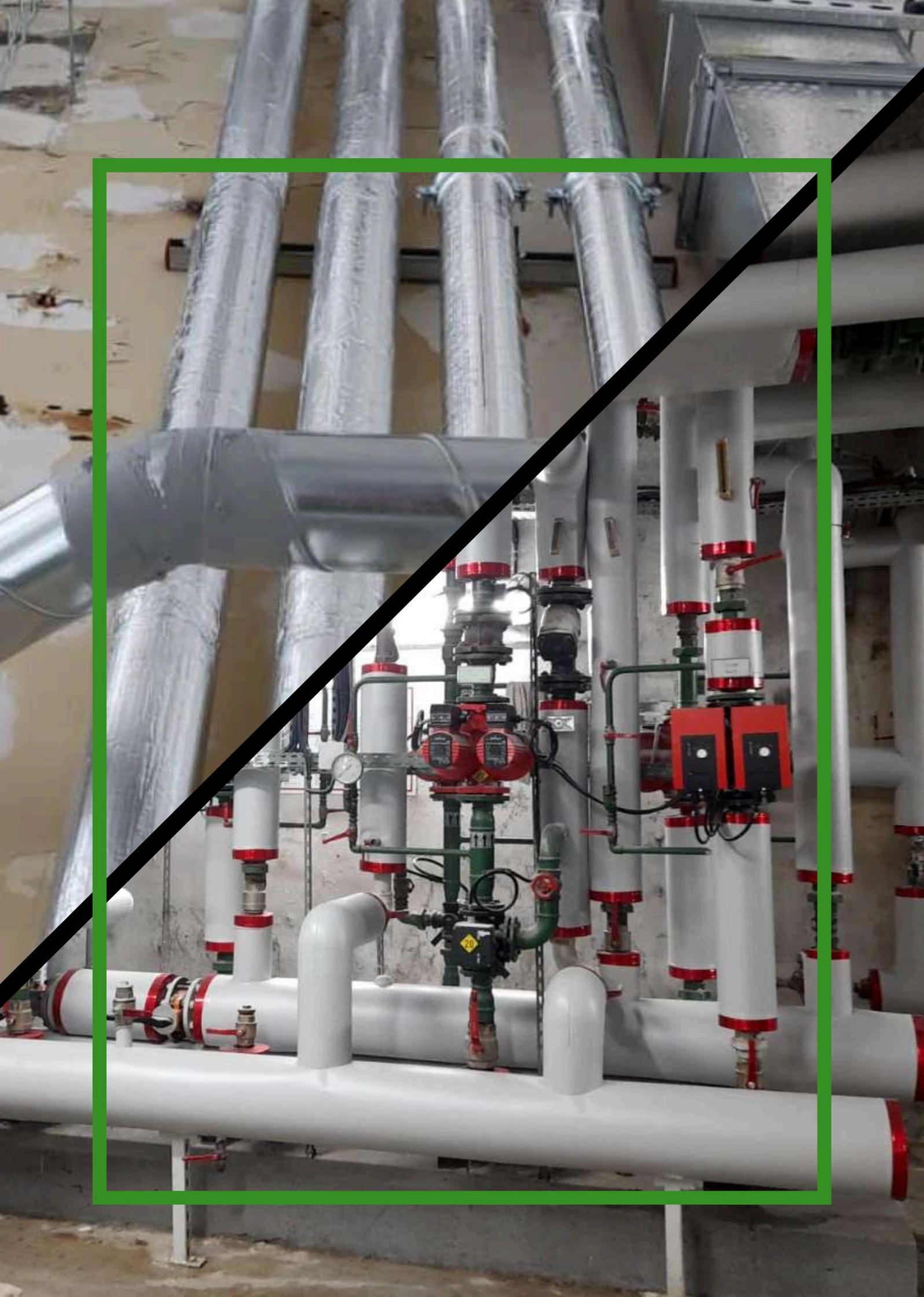
CALORIFUGE RÉSIDENTIEL

CALORIFUGE TERTIAIRE



2025 - 2026

TARIF RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS



Qui sommes nous

## HILL SOLUTION : VOTRE PARTENAIRE ÉNERGÉTIQUE

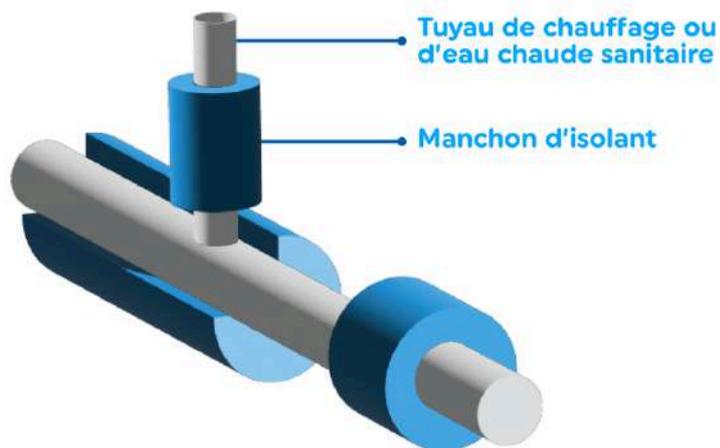
HILL SOLUTION est une entreprise leader dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la gestion des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Nous accompagnons les entreprises dans leur transition énergétique en proposant des solutions techniques et financières visant à réduire la consommation d'énergie.

Notre expertise nous permet de faciliter l'accès aux primes CEE et aux financements nécessaires à la réalisation de vos projets de rénovation énergétique.



## NOTRE ENGAGEMENT

- ✔ Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- ✔ Accompagner les entreprises dans l'optimisation de leur consommation énergétique.
- ✔ Promouvoir le développement des énergies renouvelables.



## LE CALORIFUGEAGE : UN LEVIER ESSENTIEL POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



### Pourquoi isoler vos tuyaux ?

L'isolation des tuyaux de chauffage et d'eau chaude est cruciale pour minimiser les pertes thermiques. Une mauvaise isolation peut entraîner un gaspillage énergétique considérable, allant jusqu'à 30 % des déperditions de chaleur.

### Grâce au calorifugeage, vous pouvez :

- ✓ Réduire significativement votre facture énergétique.
- ✓ Améliorer l'efficacité thermique de vos installations.
- ✓ Valoriser votre bâtiment et votre parc immobilier.
- ✓ Contribuer activement à la transition énergétique.

### Résultats concrets

- ◆ Réduction des pertes thermiques jusqu'à six fois.
- ◆ Économies d'énergie pouvant atteindre 10 %.
- ◆ Amélioration de la régulation thermique pour un confort optimal.

# LE CALORIFUGE

0€



L'isolation des tuyaux de chauffage et d'eau chaude dans les immeubles constitue une mesure cruciale pour prévenir d'importantes pertes de chaleur, entraînant ainsi une réduction significative de la facture énergétique, qui peut atteindre jusqu'à 30 %.

Le calorifugeage est reconnu comme l'une des rénovations les plus efficaces à cet égard. Dans cette optique, HILL SOLUTION intervient en service clé en main, entièrement financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), vous permettant ainsi de bénéficier de ce service sans aucun frais.

## LES AVANTAGES DU CALORIFUGEAGE

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Réduction immédiate des déperditions thermiques et optimisation des performances des systèmes de chauffage.

### CONFORT THERMIQUE AMÉLIORÉ

Stabilisation de la température de l'eau chaude sanitaire et réduction des variations de chaleur.

### DIMINUTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Moins de consommation d'énergie = réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

### VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Un bâtiment mieux isolé est un bâtiment plus performant et plus attractif.

## POURQUOI LE CALORIFUGEAGE

La perte par mètre linéaire est réduite de six fois. Sur la facture de chauffage et d'eau chaude, les économies peuvent atteindre jusqu'à 10 %, surtout si le réseau est étendu et situé principalement dans une zone non chauffée.

## NOS GAINS



**AUCUNE DÉMARCHÉ  
ADMINISTRATIVE**



**RÉDUCTION DE LA  
FACTURE ÉNERGÉTIQUE**



**VALORISATION DU  
PARC IMMOBILIER**

# Des services accessibles à tous



## Par téléphone

Nos équipes vous répondent rapidement au **06 09 08 83 29**.



## Par mail

Obtenez une réponse dans la journée en nous écrivant à **contact@hillsolution.fr**



## Par conseiller qualifié

Bénéficiez d'un suivi personnalisé avec un commercial dédié.



## La satisfaction de nos clients, notre priorité

Nous réalisons chaque année plusieurs milliers d'enquêtes téléphoniques, et vous pourriez être contacté. Dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client, nous nous engageons à traiter toutes vos réclamations dans un délai de 24 heures.



### Enlèvement programmé

Passez commande et profitez d'un service d'enlèvement express.



### Devis réalisé sous 24h

Pour toute étude, le délai de réalisation du devis vous est communiqué dans la journée.



### Disponibilité 24h/24 et 7j/7

Nos services (prestations, tarifs, devis, renseignements) restent accessibles à tout moment.

# LA DÉPERDITION

Les tuyaux non isolés entraînent des pertes d'énergie. Pour illustrer, un tuyau de cuivre de 12 mm de diamètre et de 10 m de long génère une surface de perte de chaleur de 0,44 m<sup>2</sup> (équivalent à un radiateur d'environ 0,5 m<sup>2</sup>). En isolant le système de chauffage, la réduction de la consommation énergétique est notable, entraînant ainsi une diminution significative de la facture énergétique.



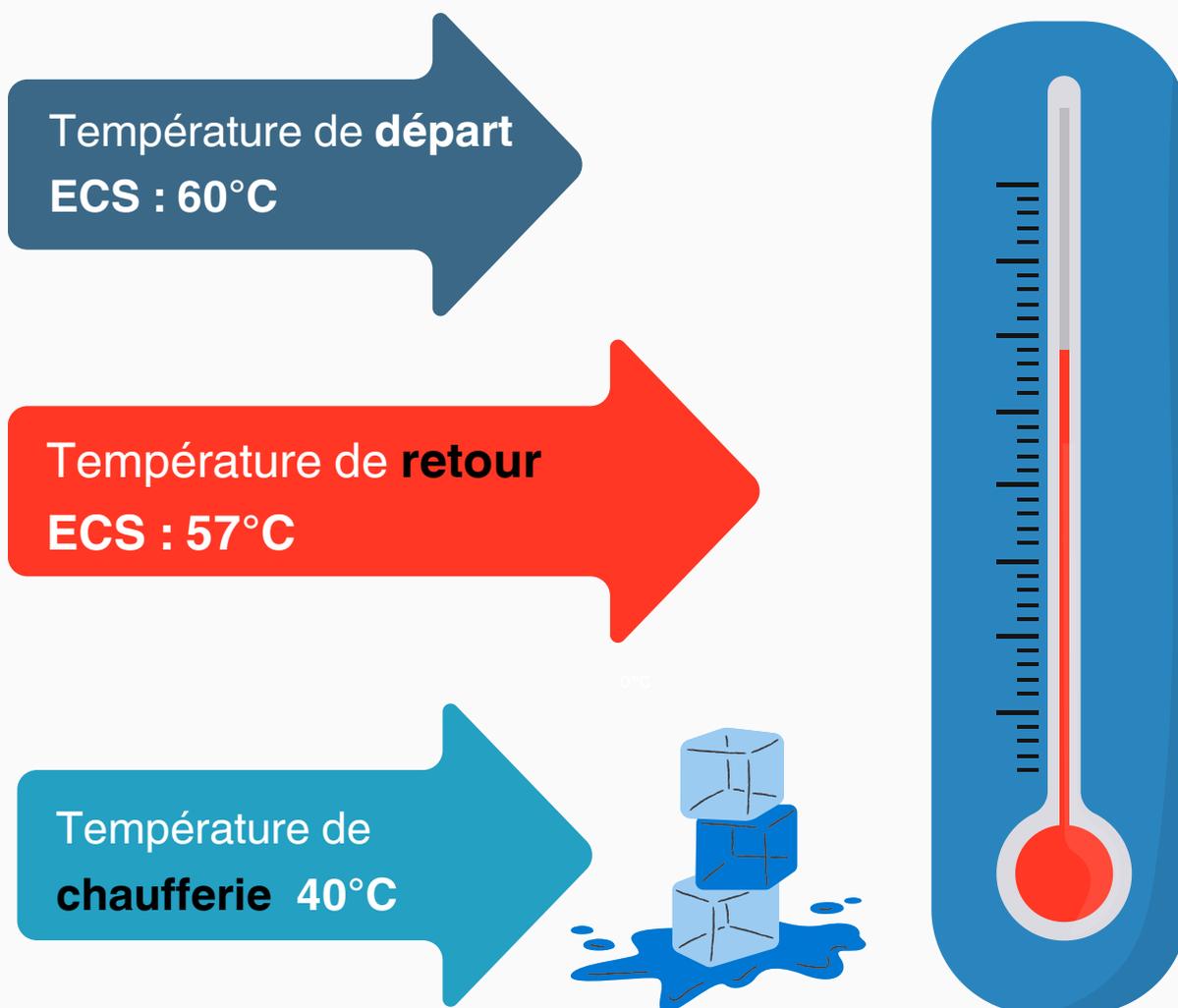
Les conduites d'eau chaude d'un immeuble, utilisées pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire, représentent des points sensibles en termes de pertes de chaleur. En effet, l'eau chaude provenant de la chaudière collective et destinée aux logements de l'immeuble circule à travers ces conduites. Bien que cette eau chaude quitte la chaudière collective à une température d'environ 55°C, si les conduites sont mal isolées et traversent un sous-sol non chauffé, la température peut chuter considérablement, atteignant jusqu'à 10°C.

➔ **Le calorifugeage permet de préserver cette chaleur, améliorant ainsi l'efficacité du système de chauffage.**

# OPTIMISATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE PROFESSIONNELLE

Maximisez votre efficacité énergétique et votre rentabilité pour un développement durable

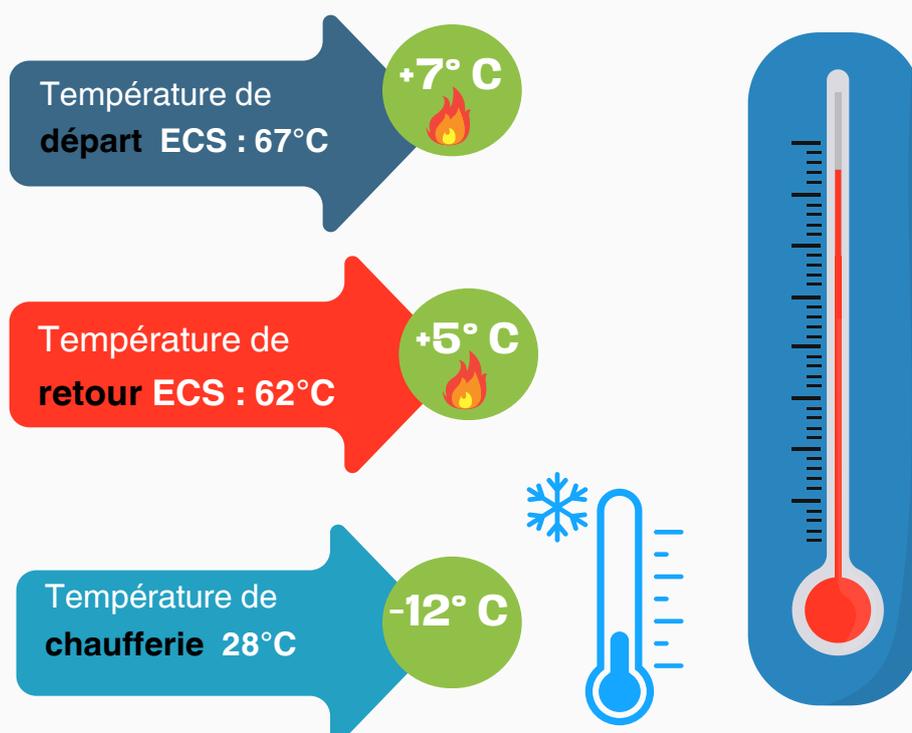
## ÉTAT INITIAL



# OPTIMISATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE PROFESSIONNELLE

Maximisez votre efficacité énergétique et votre rentabilité pour un développement durable

## RÉSULTATS POST-INTERVENTION



- ✓ Isolation thermique optimisée garantissant une conservation supérieure de la chaleur.
- ✓ Stabilité thermique accrue des circuits d'eau assurant un confort constant.
- ✓ Gestion énergétique rationalisée générant une réduction significative des coûts opérationnels.
- ✓ Environnement de travail optimisé pour les équipes techniques grâce à une régulation thermique de précision.

# CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : DISPOSITIF STRATÉGIQUE

Le mécanisme des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) constitue un levier réglementaire institué par l'État, contraignant les grands émetteurs de CO<sub>2</sub>,

désignés comme « Obligés », à contribuer activement aux efforts d'efficacité énergétique auprès des particuliers, entreprises, collectivités et établissements publics. Les entités « obligées » doivent justifier leurs actions par l'acquisition de certificats (CEE) auprès d'organismes certificateurs agréés (« délégataires »).

Ce dispositif stratégique, intégré au cadre législatif de la Transition Énergétique, vise à permettre à la France d'atteindre ses objectifs environnementaux prioritaires :

- **Diminution de 50 % de la consommation énergétique nationale à l'horizon 2050**
- **Éradication progressive de la précarité énergétique**
- **Accélération du déploiement des énergies renouvelables pour une décarbonation effective**

## Écosystème des acteurs CEE :

Les « obligés » sont soumis à des objectifs quantifiés de collecte et restitution de CEE sur un cycle quadriennal, sous contrainte de sanctions financières conséquentes. La cinquième période réglementaire est actuellement en cours (1er janvier 2022 au 31 décembre 2025). Les obligés, principalement des fournisseurs énergétiques tels que Total Energies, s'inscrivent dans une logique de responsabilité environnementale selon le principe pollueur-payeur. Les maîtres d'ouvrage de projets de rénovation énergétique — propriétaires, syndicats de copropriété, bailleurs — constituent les bénéficiaires directs cherchant à optimiser le financement de leurs projets via les CEE.

Les entreprises spécialisées du secteur du bâtiment, comme votre organisation, représentent les opérateurs techniques permettant la concrétisation des projets et la valorisation des certificats auprès de leurs clients.

HILL SOLUTION qui apporte son offre d'accompagnement **RÉNOPRIM + DIRECT**.



## Quels sont les travaux éligibles aux CEE ?

Grâce aux 8 milliards d'euros d'aides à la rénovation énergétique des bâtiments, il y aura toujours un chantier CEE à réaliser. Quel que soit votre domaine de spécialisation et quelle que soit la typologie de chantiers sur lesquels vous avez l'habitude d'intervenir votre programme RÉNOPRIM+ DIRECT peut traiter les primes, pour tous vos chantiers en bâtiments résidentiels (BAR) ou en bâtiments tertiaires (BAT).

**IMPORTANT** : Le label RGE (« Reconnu Garant de l'Environnement ») est un signe de qualité délivré à une entreprise qui remplit certains critères lors de la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les logements (isolation des murs ou de la toiture, installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable, etc). Il est obligatoire pour le résidentiel et conseillé pour le tertiaire.

# LES CEE : INSTRUMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) constitue un mécanisme réglementaire conçu pour réorienter les ressources des entreprises à forte empreinte carbone vers le financement de projets d'efficacité énergétique destinés aux secteurs résidentiel et professionnel.



## STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DU DISPOSITIF :

- ✓ Les "Obligés" : Fournisseurs d'énergie assujettis à l'obligation de financement d'actions concrètes visant la réduction de la consommation énergétique nationale.
- ✓ Les bénéficiaires : Entités résidentielles et professionnelles engagées dans des programmes de rénovation énergétique.
- ✓ Les entreprises certifiées (telles que HILL SOLUTION) : Experts techniques assurant l'accompagnement stratégique et la mise en œuvre opérationnelle garantissant la conformité et l'éligibilité aux dispositifs d'aide.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Réduction structurelle de 50 % de la consommation énergétique nationale à l'horizon 2050.
- Développement accéléré des sources d'énergie renouvelable.
- Résolution systémique de la précarité énergétique.



**La certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) constitue une recommandation pour les interventions dans le secteur tertiaire et une obligation réglementaire pour le secteur résidentiel.**



**PRISE EN CHARGE INTÉGRALE, ZÉRO  
DÉMARCHE CLIENT**

## **PROCESSUS D'INTERVENTION**

**01**

### **Diagnostic énergétique approfondi**

Notre équipe d'experts effectue une analyse technique exhaustive de vos installations pour identifier avec précision les déperditions thermiques et concevoir une solution personnalisée optimale.

**02**

### **Validation technique et ingénierie financière**

Nous gérons l'intégralité des procédures administratives et techniques pour garantir un financement optimal de votre projet par les dispositifs CEE.

**03**

### **Mise en œuvre technique**

Nos équipes certifiées déploient les solutions techniques selon un calendrier optimisé, assurant une exécution conforme aux normes les plus strictes du secteur.

**04**

### **Contrôle qualité et suivi de performance**

Nous implémentons un protocole de vérification post-intervention pour garantir la performance énergétique et l'efficacité opérationnelle des installations sur le long terme.



# NOS PARTENAIRES



En étroite collaboration avec nos partenaires énergétiques, nous œuvrons ensemble à promouvoir des solutions durables et efficaces pour répondre aux défis énergétiques contemporains.



Tél : 06 09 08 83 29 / Fix : 01 71 32 31 96 / E-mail : [contact@hillsolution.fr](mailto:contact@hillsolution.fr)

site web : [www.hillsolution.fr](http://www.hillsolution.fr)

Siège social : 22 rue Jean Goujon 75008 Paris

Siège social : 5 boulevard Galliéni, 92390 Villeneuve la Garenne

HILL SOLUTION, SASU au capital de 100000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 88920570

